

Avenir de l'eau et des milieux aquatiques : Donnez votre avis !

La consultation du public sur les questions importantes du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands démarre le jeudi 1^{er} novembre 2012 pour une durée de 6 mois.

Associer le public à l'élaboration des plans de gestion de l'eau (ou SDAGE, Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) répond aux exigences de l'article 14 de la directive cadre européenne sur l'eau.

Le prochain SDAGE devra être élaboré dès 2013. Il s'agit de mettre en consultation les questions importantes qu'il devra traiter en priorité.

Le public peut exprimer son avis sur ces questions à l'aide du questionnaire en ligne sur www.eau-seine-normandie.fr, au siège de l'Agence de l'eau et dans les Directions régionales de l'environnement.

Les questions proposées par le Comité de bassin sont :

1. Préserver l'environnement et sauvegarder la santé en améliorant la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la source à la mer
2. Anticiper les situations de crise en relation avec le changement climatique pour une gestion quantitative équilibrée et économe des ressources en eau : inondations et sécheresses
3. Favoriser un financement ambitieux et équilibré de la politique de l'eau
4. Renforcer, développer et pérenniser les politiques de gestion locale
5. Améliorer les connaissances spécifiques sur la qualité de l'eau, sur le fonctionnement des milieux aquatiques et sur l'impact du changement climatique pour orienter les prises de décisions

Pour connaître le détail des questions importantes, répondre en ligne au questionnaire : connectez-vous sur www.eau-seine-normandie.fr

